

CALENDRIER DU PROGRAMME
COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES (CFC)
PROGRAMME DE COMMANDEMENT ET D'ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES
EN APPRENTISSAGE À DISTANCE (PCEMI AD)

PRÉFACE DU COMMANDANT

J'ai l'honneur de vous souhaiter chaleureusement la bienvenue alors que vous entreprenez le Programme de commandement et d'état-major interarmées en apprentissage à distance (PCEMI AD). Votre admission à ce programme reflète vos réalisations professionnelles et votre potentiel pour occuper de futurs postes de leadership au sein des Forces armées canadiennes.

Le PCEMI AD est conçu de manière à vous donner les compétences nécessaires pour naviguer dans le paysage opérationnel complexe et en constante évolution des opérations militaires contemporaines. Le programme d'études rigoureux du PCEMI AD met l'accent sur l'étude de la politique nationale canadienne et des relations internationales; du leadership, du commandement et de la théorie militaire, ainsi que de l'art opérationnel interarmées. Vous rencontrerez des défis sur les plans intellectuel et professionnel aux côtés d'une cohorte diversifiée composée de membres de diverses branches des Forces armées canadiennes et de partenaires militaires internationaux.

Ce programme offre une occasion unique d'approfondir votre compréhension des opérations interarmées et de maîtriser les compétences requises pour les rôles de commandement et d'état-major supérieurs. De plus, vous formerez des relations professionnelles qui deviendront essentielles à mesure que vous progresserez dans votre carrière.

Je m'attends à ce que chaque participant aborde le programme avec engagement, intégrité et ouverture d'esprit. Le corps professoral et le personnel du Collège des Forces canadiennes s'efforcent de créer un milieu de formation favorable et stimulant, et je vous encourage à tirer pleinement parti des nombreuses ressources disponibles au Collège pour assurer votre réussite. Vous trouverez ci-joint des renseignements détaillés concernant les objectifs d'apprentissage du cours et les grilles d'évaluation.

Encore une fois, je vous félicite pour votre admission au PCEMI AD et je vous souhaite tout le succès possible dans cette nouvelle étape passionnante de votre carrière militaire.

Le commandant,

<Original signé par>

Commodore M.J. Barefoot, CD
Collège des Forces canadiennes

PROGRAMME DE COMMANDEMENT ET D'ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES

CALENDRIER DU PROGRAMME

PCEMI AD

TABLE DES MATIÈRES

Préface du commandant		i
Table des matières		ii
Chapitre 1	EXIGENCES DES FAC	1-1/7
	But du programme	1-1/7
	Domaines d'études, objectifs d'apprentissage et résultats d'apprentis-	1-1/7
	Durée du programme	1-5/7
	Qualifications nationales, codes d'identification et équivalences interna-	1-6/7
	tionales	
	Évaluation et reconnaissance des acquis	1-7/7
Chapitre 2	POLITIQUE DU CFC	2-1/8
	But, compétences et thèmes du PCEMI	2-1/8
	Composition et structure du programme	2-2/8
	Matrice des activités	2-2/8
	Heures du programme et hypothèses de planification	2-3/8
	Évaluation – Généralités	2-4/8
	Évaluation du perfectionnement professionnel – Rapports de pro-	2-5/8
	gramme	
	Suivi des progrès	2-6/8
	Progrès insatisfaisants	2-6/8
	Comité d'évaluation des progrès	2-6/8
	Procédures et politique en cas d'abandon	2-7/8
	Politique de report	2-8/8
Chapitre 3	COMPOSITION DU PROGRAMME	3-1/10
	Titres de cours, descriptions et activités	3-1/10
	Normes d'évaluation universitaires	3-5/10
	Normes de notation universitaires	3-5/10
	Relevé de notes des stagiaires	3-7/10

	Processus de révision	3-7/10
	Politique de prolongation des travaux pratiques	3-7/10
	Politique sur la soumission tardive des travaux pratiques	3-8/10
	Exigences relatives à Turnitin	3-8/10
	Intégrité dans les études	3-8/10
	Plans de cours	3-10/10

CHAPITRE 1

EXIGENCES DES FAC

BUT DU PROGRAMME

1. Le PCEMI AD a pour but de préparer des officiers supérieurs des FAC sélectionnés à occuper des postes de commandement et à agir à titre de spécialistes dans des quartiers généraux opérationnels et stratégiques. Voici comment on y parvient :

- a. Une compréhension de base de la profession des armes et de ses fondements éthiques.
- b. Une meilleure compréhension des opérations interarmées, interorganisationnelles, multinationales et nationales.
- c. Une compréhension de la gestion de la défense des FAC, y compris de la façon dont la prise de décisions en matière de défense s'inscrit dans le processus décisionnel du gouvernement et les relations civilo-militaires.
- d. Le développement des aptitudes intellectuelles en mettant l'accent sur la pensée critique, la résolution de problèmes, la planification opérationnelle et institutionnelle et les compétences en communication.
- e. Une compréhension approfondie de l'environnement de sécurité de l'avenir, y compris de son contexte international, des innovations en matière de défense et des menaces potentielles à la sécurité nationale

DOMAINES D'ÉTUDES, OBJECTIFS ET RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

2. En conformité avec le Système de perfectionnement professionnel des officiers (SPPO), le PCEMI AD est offert à la période de perfectionnement 3 (PP3), soit la période de perfectionnement intermédiaire de l'officier. Grâce à un éventail d'activités d'instruction professionnelle, le programme permet d'enrichir le bassin de connaissances et de compétences des officiers compte tenu du but établi. Le PCEMI AD vise à former et à préparer les officiers pour qu'ils puissent occuper efficacement des postes de commandement et d'état-major dans des contextes interarmées, interorganisationnels et multinationaux complexes, dans tout l'éventail des opérations. Le PCEMI AD se déroule sous la forme d'un ensemble de cours qui s'appuient sur des concepts clés et tissent un fil conducteur d'un cours à l'autre. Ainsi, les objectifs et les résultats d'apprentissage ne sont pas liés uniquement aux cours individuels, mais à l'ensemble du programme. La conception et le rythme des cours contribuent directement au niveau d'éducation reçu pendant le programme. L'accent est mis sur les domaines d'études décrits ci-dessous.

- a. C1 – Commandement et leadership. Le but du domaine d'études C1 est de permettre à chaque stagiaire de comprendre les fondements conceptuels du leadership et du commandement nécessaires pour être efficace dans des contextes institutionnels, opérationnels et interculturels, à l'échelle nationale et internationale.

Résultat d'apprentissage		Objectif d'apprentissage	
C101	À la fin du PCEMI, les stagiaires pourront se servir des fondements conceptuels du leadership nécessaires dans des contextes institutionnels, opérationnels et interculturels, à l'échelle nationale et internationale.	C101a	Analyser le leadership à l'aide de la doctrine, de théories, de modèles et de contextes conceptuels pertinents.
		C101b	Analyser les aspects de l'efficacité personnelle du leadership.
		C101c	Analyser le rôle d'un dirigeant et les aptitudes qu'il doit posséder pour influencer les autres dans les contextes institutionnels, opérationnels et interculturels à l'échelle nationale et internationale, et pour être responsable de la gérance de la profession des armes.
C102	À la fin du PCEMI, les stagiaires pourront se servir des fondements conceptuels du commandement nécessaires dans des contextes institutionnels, opérationnels et interculturels, à l'échelle nationale et internationale.	C102a	Analyser le commandement à l'aide de la doctrine, de théories, de modèles et de contextes conceptuels pertinents.
		C102b	Analyser les facteurs et les contraintes liés au contexte institutionnel, interorganismes et interculturel qui influencent le commandement lors d'opérations internationales et nationales contemporaines et complexes.
		C102c	Analyser les principaux défis professionnels qui influencent le commandement dans un contexte contemporain et complexe au niveau opérationnel.
		C102d	Internaliser l'éthos des FAC.
		C102e	Démontrer une compréhension de son rôle de leader au niveau tactique, opérationnel ou stratégique pour garantir que la profession des armes reflète l'éthos des FAC.

b. C2 – Techniques de communication. Le but du domaine d'études C2 est de développer chez les stagiaires la capacité d'effectuer des recherches, de mettre en pratique des techniques de résolution de problèmes et de communiquer efficacement avec des auditoires internes et externes.

Résultat d'apprentissage		Objectif d'apprentissage	
C201	Au terme de chaque cours, les stagiaires auront mis en œuvre des méthodes de recherche, de résolution de problèmes et de prise de décision pour défendre une position ou un point de vue en faisant appel aux techniques de communication orale et écrite de même qu'en matière d'affaires publiques nécessaires dans des contextes institutionnels, opérationnels et interculturels, à l'échelle nationale et internationale.	C201a	Être en mesure de communiquer efficacement par écrit et d'articuler clairement les concepts à l'étude.
		C201b	Mettre en pratique des techniques efficaces de lecture en évaluant et en analysant les lectures assignées et supplémentaires et en cherchant d'autres renseignements.
		C201c	Mettre en pratique des techniques efficaces d'écoute en évaluant et en analysant les conférences et les discussions. Cela comprend la formulation de questions ou de commentaires judicieux et perspicaces sur la matière à l'étude.
		C201d	Mettre en pratique des techniques efficaces d'expression orale et de présentation en présidant des discussions et en donnant des briefings, des séminaires ou d'autres formes d'exposés qui traduisent une excellente compréhension du sujet demandé. Cela comprend la formulation de questions ou de commentaires judicieux et perspicaces sur la matière à l'étude.
		C201e	Démontrer sa capacité à utiliser des techniques créatives de raisonnement et de résolution de problèmes.
		C201f	Démontrer sa capacité à utiliser des techniques de raisonnement, d'argumentation et d'analyse logiques dans des productions écrites et orales.
		C201g	Démontrer sa capacité à utiliser de nombreuses techniques de prise de décisions dans des situations concrètes.

- c. C3 – Planification des opérations militaires. Le but du domaine d'études C3 est de développer chez les stagiaires la capacité de planifier des opérations interarmées et interalliées au niveau opérationnel dans l'éventail des conflits à l'appui des instructions du gouvernement fédéral.

Résultat d'apprentissage		Objectif d'apprentissage	
C301	À la fin du PCEMI, les stagiaires pourront diriger un élément d'un groupe de planification opérationnelle (GPO) au niveau opérationnel lors de la planification d'une opération militaire dans un environnement opérationnel contemporain.	C301a	Intégrer les intérêts d'intervenants externes à la planification des opérations au niveau opérationnel.
		C301b	Comprendre la planification des opérations et mettre en pratique le PPO FC jusqu'à l'étape 3 inclusivement.
		C301c	Comprendre les exigences en matière de doctrine, d'organisation et de planification de la mise sur pied d'une force pour les opérations nationales et expéditionnaires.

- d. C4 – Capacités des composantes. Le but du domaine d'études C4 est de permettre aux stagiaires de comprendre les capacités des composantes dans le cadre d'opérations interarmées et interalliées.

Résultat d'apprentissage		Objectif d'apprentissage	
C401	À la fin du PCEMI, les stagiaires pourront se servir des capacités de la puissance des composantes dans un environnement opérationnel contemporain.	C401a	Analyser les principes, les fonctions et le commandement des composantes et examiner comment elles contribuent à la réalisation des effets interarmées désirés.

- e. C5 – Études sur la sécurité nationale et la défense. Le but du domaine d'études C5 est de développer chez les stagiaires la capacité d'analyser les politiques étrangère, de défense et de sécurité nationale du Canada, ainsi que les facteurs, tant intérieurs qu'extérieurs, qui exercent une influence sur elles.

Résultat d'apprentissage		Objectif d'apprentissage	
C501	À la fin du PCEMI, les stagiaires pourront convertir la stratégie de sécurité nationale en des réactions militaires dans un environnement opérationnel contemporain.	C501a	Expliquer les fondements conceptuels de la sécurité nationale, le pouvoir de l'État et son usage, ainsi que les approches relatives aux études stratégiques.
		C501b	Décrire le contexte international (facteurs, acteurs et systèmes) qui influence la gouvernance, l'élaboration des politiques et les mécanismes d'intervention du Canada.
		C501c	Examiner les facteurs nationaux et structurels qui influencent la gouvernance, l'élaboration de politiques et les mécanismes d'intervention du Canada.
		C501d	Illustrer le processus grâce auquel on formule une stratégie nationale et on détermine les exigences en matière de défense.
		C501e	Identifier les politiques canadiennes actuelles liées à la sécurité nationale, reconnaître leurs incidences sur le milieu de la défense au Canada et les employer dans le cadre d'une approche pangouvernementale.
		C501f	Critiquer la stratégie de défense nationale actuelle du Canada dans le contexte de nouveaux enjeux, défis et possibilités stratégiques.

DURÉE DU PROGRAMME

3. Le PCEMI AD est réparti sur deux années d'études et est divisé en deux parties, soit l'AD 1 et l'AD 2. À la suite du cours de base, le PCEMI AD comprend huit cours qui valent chacun un crédit d'EMP, à l'exception des cours CF520 et CF569 qui valent deux crédits :

- a. AD 1
- (1) CF555 – Leadership (1 crédit).
 - (2) CF545 – Capacités des composantes (1 crédit).
 - (3) CF561 – Commandement et théorie militaire (1 crédit).

- (4) CF520 – Planification au niveau opérationnel (2 crédits).
- b. AD 2
- (1) CF569 – Sécurité et affaires internationales (2 crédits).
- (2) Choix de profils du PCEMI AD :
- (a) Études avancées sur la conduite de la guerre interarmées [EACGI] (2 cours à crédit unique). CF548 – Cours avancé sur la conduite de la guerre interarmées et CF549 – Thèmes spécialisés sur la conception de campagne.
- (b) Études sur la défense et la sécurité [EDS] (2 cours à crédit unique). CF567 – Institutions et puissances mondiales et CF568 – Thèmes spécialisés sur la sécurité internationale.
- (c) Études sur la politique institutionnelle [EPI] (2 cours à crédit unique). CF557 – Analyse de la politique institutionnelle et CF554 – Thèmes spécialisés sur l’élaboration de politiques institutionnelles.
- (d) CF502 – Mémoire de recherche indépendant dans le cadre du profil assigné (1 crédit).

Remarque : Chaque année en AD devrait comprendre une séance en résidence de deux semaines au CFC Toronto.

QUALIFICATIONS NATIONALES, CODES D’IDENTIFICATION ET ÉQUIVALENCES INTERNATIONALES

4. Dans la liste suivante, on indique la qualification nationale (QualN) et les codes d’identification (ID) accordés aux stagiaires qui réussissent le PCEMI :
- a. Programme de commandement et d’état-major interarmées (PCEMI AD 1 et AD 2)
- (1) Code d’identification : 117990 AD 1; 117991 AD 2;
- (2) QualN : AJGM – Qualification intermédiaire commune aux officiers supérieurs de la Force régulière des FAC.
- (3) QualN : AJGN – Officiers supérieurs de la Première réserve.
- b. Programme de commandement et d’état-major interarmées – Réserve (PCEMI AD 1 seulement)
- (1) Code d’identification : 116775;
- (2) QualN : AJGN – Officiers supérieurs de la Première réserve.

ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE DES ACQUIS

5. L'évaluation et la reconnaissance des acquis (ERA) sont un processus qui permet d'évaluer la formation professionnelle, les compétences et les connaissances acquises au cours de la carrière et des expériences de vie. Ces données sont comparées à la matrice d'équivalence complète des collègues et des établissements étrangers du PCEMI ou de la PPO 3 de l'ACD et examinées en fonction des résultats et des objectifs d'apprentissage des cours du programme afin de déterminer s'ils remplissent les conditions nécessaires à l'octroi d'une équivalence d'un crédit de cours. Puisque le PCEMI est effectué dans le cadre d'un ensemble de cours qui reposent sur des concepts clés avec un fil conducteur qui relie chaque cours au suivant, le programme ne peut pas être considéré comme des cours individuels et doit être considéré dans son intégralité. Ainsi, le déroulement du programme et l'enseignement reçu sont affectés lorsque les stagiaires manquent différents cours. Par conséquent, l'approbation d'une ERA pour les cours liés à la qualification du PCEMI est extrêmement rare et ne devrait pas être attendue. L'ACD est l'autorité d'approbation pour toutes les ERA du PCEMI.

CHAPITRE 2

POLITIQUE DU CFC

BUT, COMPÉTENCES ET THÈMES DU PCEMI

1. Le PCEMI représente un moment charnière dans la carrière d'un officier des FAC. Associé à un engagement à vie à l'égard de l'autoperfectionnement et de la pensée critique, habitudes que le programme vise à cultiver, il procure toute la formation officielle nécessaire pour préparer un stagiaire à occuper un poste de colonel ou de capitaine de vaisseau. Les stagiaires du programme doivent ainsi s'engager pleinement à relever le défi d'apprentissage qui les attend et à établir des liens durables avec leurs pairs.

2. Ce défi d'apprentissage consiste essentiellement à établir les compétences en pensée critique et créative, en résolution de problèmes et en communication nécessaires pour fonctionner de manière crédible en tant qu'expert et au niveau du commandement. Chaque élément du programme est par conséquent conçu pour refléter le but du programme, qui est exposé au chapitre 1. Le programme s'inspire de thèmes définis par un comité de représentants de N1 comme revêtant une importance primordiale : les environnements de sécurité contemporains et futurs, l'innovation en matière de défense et une compréhension du niveau institutionnel de la défense. Même si tous ces thèmes sont pris en compte dans le matériel de cours individuels, les compétences et thèmes suivants, définis par les représentants de N1, se trouvent dans l'ensemble du programme :

a. Compétences du programme :

- (1) Compétences en communication – Capacité à présenter des idées complexes de manière formelle et informelle, à l'écrit et à l'oral.
- (2) Compétences en recherche – Capacité à découvrir un éventail complet de renseignements objectifs en utilisant des méthodes traditionnelles et Internet.
- (3) Pensée critique et créative – capacité de faire la distinction entre des documents subjectifs et objectifs et de faire preuve de la créativité nécessaire pour pousser sa pensée au-delà de la doctrine.
- (4) Résolution de problèmes – Capacité de comprendre un problème complexe, d'expliquer pourquoi il revêt de l'importance et comment il faut le résoudre en utilisant diverses techniques de résolution de problèmes et en s'inspirant des principes de la pensée conceptuelle.

Thèmes du programme :

- (1) Travail dans des situations ambiguës sur le plan éthique et moral.
- (2) Sécurité humaine, diversité et inclusion, ainsi que respect de la personne.
- (3) Éthos militaire, en particulier tel que décrit dans *Digne de servir*, le code de conduite des FAC et l'OREN 999.

- (4) Répercussions du changement climatique sur le contexte de la défense et de la sécurité.

COMPOSITION ET STRUCTURE DU PROGRAMME

3. Le PCEMI AD est conçu de façon à offrir un nombre limité d'options de cours et compte dix crédits d'EMP répartis sur deux ans d'études à temps partiel.

- a. PCEMI AD (année 1). Après un cours de base, le PCEMI AD 1 offre quatre cours (pour un total de 5 crédits d'EMP) et se termine par l'exercice sur la planification opérationnelle d'une durée de deux semaines, qui a lieu au CFC Toronto.
- b. PCEMI AD (année 2). Le PCEMI AD 2 offre trois cours, y compris un cours commun (qui vaut 2 crédits) et des cours supplémentaires pour un total de 5 crédits d'EMP. Ces cours supplémentaires, divisés en profils d'études, comprennent deux cours et un mémoire de recherche indépendant (CF502). Le programme se termine par l'activité-cadre de deux semaines, qui a lieu au CFC Toronto. Voici une description des profils des cours supplémentaires :
- (1) Études avancées sur la conduite de la guerre interarmées (EACGI) – Réussir le CF548, le CF549 et le mémoire de recherche indépendant CF502.
 - (2) Études sur la défense et la sécurité (EDS) – Réussir le CF567, le CF568 et le mémoire de recherche indépendant CF502.
 - (3) Études sur la politique institutionnelle (EPI) – Réussir le CF557, le CF554 et le mémoire de recherche indépendant CF502.

MATRICE DES ACTIVITÉS

4. Le tableau suivant énonce brièvement chaque type d'activité d'apprentissage du PCEMI AD et où elle s'insère dans le programme.

Code d'activité	Description de l'activité
Présentation de groupe (GP)	Une présentation de groupe préparée par un groupe de stagiaires désignés qui peut être fondée sur une conférence, des lectures ou d'autre matériel de référence.
Conférence (LE)	Exposé oral préparé par un membre du personnel ou un ou plusieurs conférenciers invités.
Étude de cas (CS) [travail écrit]	Analyse détaillée et étayée d'un événement historique, d'une bataille, d'une campagne ou d'une situation passée visant à enrichir la matière déjà vue.
Exercice (EX)	Analyse d'une situation combinée à la mise en pratique de la matière déjà vue sous forme de jeu de rôle interactif, dans le cadre d'un scénario fourni.
Essai (EY)	Composition littéraire qui répond à une question ou qui défend un point de vue. La portée est moins grande et le style est moins rigide que les autres activités comme les mémoires de recherche (RP).

Code d'activité	Description de l'activité
Leçon (LN)	Activité dans le cadre d'un cours offert en AD effectuée en autoapprentissage, qui peut englober plusieurs points. Elle comprend des outils d'évaluation non officiels ou des travaux à remettre.
Voyage d'études (FS)	Visite en groupe dans diverses organisations ou à divers endroits à l'extérieur du CFC afin d'examiner de près, en contexte réel, certaines questions liées au programme d'études.
Activité d'apprentissage par l'expérience (ELA)	Activité qui permet aux stagiaires de faire des expériences directes et qui met l'accent sur la réflexion afin d'accroître les connaissances, de développer les compétences et de clarifier les valeurs.
Tenue d'un journal universitaire (AJ)	Une courte composition littéraire qui répond à une question ou défend un point de vue en se fondant sur une réflexion qui relie l'expérience personnelle et le matériel théorique du programme.
Lecture dirigée (DR)	Activité effectuée en autoapprentissage qui permet au stagiaire d'examiner en profondeur un thème ou un domaine de connaissance particulier. Elle fait partie intégrante du contenu du cours et peut faire suite aux analyses amorcées dans d'autres cours. Un essai, un test ou un travail doit habituellement être effectué à la fin d'une lecture dirigée.
Questionnaire (QZ)	Activité qui vise à mesurer la compréhension des stagiaires et leur assimilation de la matière vue récemment. Les stagiaires doivent répondre par écrit à une série de questions à réponses courtes ou de questions à choix multiples. Il peut s'agir d'un contrôle officiel ou non officiel.
Mémoire de recherche individuel (RP)	Travail écrit faisant état des résultats d'une recherche et présenté sous forme d'essai descriptif ou argumentatif suivant les règles de rédaction.
Fils de discussion (TD)	Activité en ligne au cours de laquelle un stagiaire répond à une ou à plusieurs questions, puis réagit aux réponses fournies par les autres stagiaires.
Exercice dirigé (TU)	Activité menée dans le but d'enseigner une solution particulière ou une façon d'aborder un problème. Le discours est orienté vers des buts très précis.

HEURES DE COURS ET HYPOTHÈSES DE PLANIFICATION

5. Temps passé avec le corps professoral. Dans le présent calendrier du programme, il s'agit des périodes durant lesquelles les stagiaires doivent interagir directement avec le corps professoral du CFC ou agir sous la supervision directe de ce dernier.

6. Le temps passé avec le corps professoral dans le cadre du PCEMI AD compte 160 heures. Cela correspond aux périodes en résidence de deux semaines à la fin de chaque année universitaire et constitue une exigence pour réussir le programme. La portion en AD du programme compte 10 heures par semaine (activités et temps de préparation combinés), à l'exception des congés offi-

ciels, pour un total d'environ 725 heures réparties sur deux ans. En tout, la durée totale du programme est d'environ 885 heures sur deux ans (cela varie légèrement selon le profil d'études suivi pendant l'AD 2).

7. Le PCEMI AD consiste en grande partie en un programme autogéré, fondé sur un total de 10 heures par semaine. Les stagiaires doivent concilier les exigences d'études en AD et les délais pour les travaux avec leurs autres obligations. Pour ce faire, chaque stagiaire doit établir une routine ou un rythme hebdomadaire qui lui permettra d'effectuer les préparations individuelles nécessaires (lecture, notes et réflexion) et de réaliser les travaux prévus pour chaque cours du programme. Les stagiaires doivent faire preuve de suffisamment de souplesse pour tenir compte de la préparation, de la recherche et de la rédaction des principaux travaux. Pour réussir, les stagiaires doivent respecter cette routine hebdomadaire pendant toute la durée du PCEMI AD, à l'exception des pauses prévues.

8. Le CFC présume un rythme de lecture de 20 pages à l'heure, qui comprend le temps requis pour l'étude des lectures et la prise de notes pour les discussions subséquentes. Il considère que ce rythme de lecture permet à un stagiaire moyen d'obtenir une note satisfaisante. Le CFC part également du principe qu'il faut 10 heures pour produire un travail écrit de qualité de 1 000 mots. Le CFC a organisé le programme d'études du PCEMI AD en utilisant ces paramètres pour créer une charge de travail raisonnable pour chaque semaine. Néanmoins, ces paramètres sont basés sur des taux moyens. Chaque stagiaire peut s'attendre à des variations au cours de ses études.

ÉVALUATION – GÉNÉRALITÉS

9. L'évaluation des stagiaires est une partie essentielle du cours d'état-major du CFC. L'évaluation du PCEMI AD est effectuée par les directeurs de groupe d'études (DGE), les membres du corps professoral, ainsi que les experts en la matière (EM) embauchés à contrat. Les DGE doivent tenir à jour les relevés de notes électroniques des stagiaires pour consigner les progrès de ces derniers. Ils doivent également remplir des rapports de cours et des rapports de programme pour chaque stagiaire.

10. Les stagiaires sont évalués conformément à une norme commune. Cette norme est celle à laquelle doit satisfaire tout officier supérieur d'état-major affecté au sein d'un quartier général supérieur. Le relevé de notes électronique du stagiaire, les rapports de cours et le rapport de programme forment un compte rendu officiel des réalisations du stagiaire dans le cadre du PCEMI.

11. Les termes suivants sont utilisés :

- a. **Évaluation du niveau d'apprentissage** – Elle consiste à déterminer le niveau d'apprentissage auquel les stagiaires sont parvenus par rapport à chaque objectif d'apprentissage et à consigner ce niveau sous forme de note ou de mention de réussite/d'échec. Elle englobe également l'évaluation du programme même.
- b. **Évaluation des méthodes et du matériel d'instruction** – Elle consiste à déterminer si les méthodes et le matériel d'instruction permettent de réaliser les buts, d'obtenir les résultats et d'atteindre les objectifs établis, ainsi qu'à déterminer le degré de satisfaction de l'apprenant à l'égard du matériel d'apprentissage.

- c. **Activités de confirmation** – Activités qui servent à l'évaluation et à l'examen.

Remarque : Pour les stagiaires des FAC, aucun comportement ou action contraire à l'éthos des FAC n'est acceptable. En outre, ces apprenants doivent démontrer une compréhension intégrée de leur rôle en tant que leaders au niveau opérationnel pour s'assurer que la profession reflète l'éthos des FAC dans le travail de son programme et en collaboration avec le personnel du ministère et les officiers militaires étrangers.

ÉVALUATION DU PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL – RAPPORTS DE PROGRAMME

12. Le DGE rédige un rapport de programme pour chaque stagiaire de son groupe d'études. Ce rapport contient un résumé dans lequel on décrit les réalisations et le cheminement du stagiaire tout au long du PCEMI. Il est fondé sur le rendement universitaire, le relevé de notes et le rendement professionnel du stagiaire. Le DGE formule des commentaires sur le leadership dont fait preuve le stagiaire, ses compétences en communication orale et écrite, ses qualités d'officier et son rendement dans les cours. Dans l'évaluation narrative, le DGE fournit une évaluation globale du rendement du stagiaire selon les catégories suivantes :

- a. Exceptionnel. Le stagiaire offre un rendement manifestement exceptionnel et montre des capacités intellectuelles, des connaissances professionnelles et des qualités personnelles remarquables. Il participe invariablement à toutes les activités avec un enthousiasme et une compétence hors du commun, surpassant ainsi toujours, et de loin, la norme du Collège. Il est doté d'un très grand sens du leadership et affiche des traits de personnalité et de caractère propres à inspirer, à diriger et à soutenir ses pairs. Il a un potentiel remarquable pour progresser plus rapidement que ses pairs. Un officier de ce calibre possède les qualités exceptionnelles de chef nécessaires pour commander et occuper les postes d'état-major les plus exigeants.
- b. Supérieur. Le stagiaire offre un excellent rendement et montre des capacités intellectuelles, des connaissances professionnelles et des qualités personnelles importantes et parfois remarquables. Il est très déterminé et surpasse invariablement la norme du Collège. On fait constamment l'éloge de son sens du leadership et du travail d'équipe. Il a un grand potentiel pour progresser plus rapidement que ses pairs. Un officier de ce calibre possède bon nombre des qualités de chef nécessaires pour commander et occuper des postes d'état-major exigeants.
- c. Bon. Le stagiaire offre un bon rendement et montre des capacités intellectuelles, des connaissances professionnelles et des qualités personnelles manifestes et parfois importantes. Il fait preuve du degré d'initiative, d'enthousiasme et de leadership requis pour satisfaire à la norme élevée du Collège et, la plupart du temps, il la surpasse. Il a le potentiel pour progresser au même rythme que la majorité de ses pairs. Un officier de ce calibre est en mesure de remplir des fonctions d'état-major courantes ou spécialisées et devrait, en temps voulu, acquérir les aptitudes nécessaires pour assumer des postes plus exigeants. Il pourra se montrer à la hauteur de la situation dans un poste de commandement.

- d. Réussite. Le stagiaire offre un rendement satisfaisant et montre des capacités intellectuelles, des connaissances professionnelles et des qualités personnelles appropriées et, parfois, bonnes ou très bonnes. Officier compétent et travailleur acharné, il fait des efforts valables et satisfait aux exigences du cours. Un officier de ce calibre est en mesure de remplir des fonctions d'état-major courantes ou spécialisées et pourrait, en temps voulu, acquérir les aptitudes nécessaires pour assumer des postes plus exigeants. Il pourrait également, avec le temps, acquérir les qualités nécessaires pour occuper un poste de commandement.

Les rapports de programme rédigés sont examinés et signés par le commandant. Une fois remplis, ils doivent être intégrés au rapport d'appréciation du personnel du diplômé.

SUIVI DES PROGRÈS

13. On doit faire un suivi régulier des progrès des stagiaires tout au long du PCEMI afin d'assurer ce qui suit :
 - a. La détection rapide des difficultés ou des lacunes.
 - b. La consignation des résultats des stagiaires.

Les stagiaires qui éprouvent des difficultés dans un domaine se verront offrir des conseils et un suivi étroit par le membre du personnel approprié du PCEMI AD ou de la direction des programmes.

PROGRÈS INSATISFAISANTS

14. Les progrès du stagiaire sont jugés insatisfaisants lorsqu'il échoue à un cours du PCEMI (ou les progrès mènent à l'obtention d'une note inférieure à la note de passage).
 - a. Progression. Les stagiaires doivent satisfaire à toutes les exigences du cours afin de poursuivre le programme. Seule une recommandation étayée de la part du DGE concerné et de l'officier de programme peut permettre au directeur des programmes de faire une exception à la règle.
 - b. Échec. Si un stagiaire ne réussit pas une activité de confirmation, il a droit à une reprise, qu'il s'agisse d'un examen ou d'un essai. La note accordée pour la reprise ne pourra être supérieure à B – (70 %). Si le stagiaire échoue à la reprise, un comité d'évaluation des progrès (CEP) doit être convoqué pour examiner le dossier du stagiaire et offrir une recommandation au commandant.

COMITÉ D'ÉVALUATION DES PROGRÈS

15. En cas de divergence entre la présente description et les politiques du CEP du CFC, ces dernières seront considérées comme les principaux documents de référence, le cas échéant.
16. En plus des raisons susmentionnées, un CEP doit être convoqué en tout temps lorsqu'il devient évident que :

- a. Les progrès d'un stagiaire sont tellement inférieurs aux critères qu'il est presque impossible que ce stagiaire y satisfasse.
- b. Le retard d'un stagiaire en AD est tellement important par rapport au calendrier établi qu'il est impossible que le stagiaire puisse rattraper le temps perdu dans un délai raisonnable ou que les efforts nécessaires pour y parvenir sont trop exigeants compte tenu de ses autres engagements.
- c. La présence continue d'un stagiaire au cours nuit à l'instruction ou au moral des autres participants.
- d. Le stagiaire a été trouvé coupable de mauvaise conduite dans les études.
- e. Le stagiaire ne communique plus avec le personnel du PCEMI AD.

17. Rôle du CEP. Le CEP aide le commandant à formuler et à examiner les politiques en matière de rendement des stagiaires. De plus, il tient compte des incidents qui peuvent se rapporter à ces politiques, tels que l'absence de progrès ou un échec dans les études. Ce comité comprend :

- a. Le président : le directeur des programmes ou une autre personne nommée par le commandant.
- b. Les membres : d'autres directeurs nommés par le commandant.

18. Autres participants du CEP. D'autres membres du personnel du Collège, notamment l'officier de programme, le DGE ou le directeur du Centre d'information spécialisée, peuvent être invités par le président à prendre part aux discussions du CEP afin de lui offrir une assistance professionnelle, au besoin.

19. Représentation du stagiaire. Le stagiaire dont le dossier fait l'objet d'un CEP a l'occasion de présenter une déclaration en son nom à l'écrit ou en se présentant devant le CEP, selon les circonstances et la nature de l'évaluation des progrès.

20. Tenue d'un CEP. Habituellement, tous les membres du CEP doivent se réunir. Cependant, selon les circonstances et la nature de l'évaluation des progrès, les membres du CEP peuvent décider de tenir le CEP par voie administrative.

21. Résultats du CEP. Si un CEP établit qu'un stagiaire a échoué au PCEMI, le stagiaire, sa chaîne de commandement et son gestionnaire des carrières en seront informés officiellement.

PROCÉDURES ET POLITIQUE EN CAS D'ABANDON

22. Si un stagiaire décide d'abandonner le programme en AD, son DGE doit convier le directeur des programmes à un entretien, et ce dernier communique avec le commandant aux fins d'approbation finale de l'abandon.

23. Le stagiaire doit communiquer son souhait d'abandon par l'entremise de la chaîne de commandement pour éviter que l'on considère qu'il a échoué au programme. Le stagiaire qui envisage

d'abandonner doit discuter de ses motifs avec son DGE. Les membres du personnel du CFC connaissent bien les défis que pose le PCEMI AD en ce qui a trait à la vie familiale et professionnelle. Ils se consacrent à l'éducation militaire professionnelle des stagiaires et peuvent offrir des solutions souples pour éviter de nombreux problèmes liés à la charge de travail.

POLITIQUE DE REPORT

24. Les FAC reconnaissent que des circonstances professionnelles et familiales pourraient forcer même la personne la plus engagée à se retirer temporairement du PCEMI AD avec l'intention d'y revenir plus tard. Toutefois, étant donné que le programme évolue chaque année pour demeurer contemporain, il n'est pas toujours possible de revenir au même contenu. Ainsi, une personne qui se retire du PCEMI AD devrait tenter de rejoindre le programme dans les trois ans après son départ, à la discrétion du directeur des programmes du CFC.

25. Si des changements radicaux ont été apportés au PCEMI AD, les personnes qui ne peuvent pas reprendre le même programme qu'elles ont quitté peuvent demander une évaluation et reconnaissance des acquis (ERA) de l'ACD pour le travail déjà accompli dans le cadre du PCEMI AD.

CHAPITRE 3

COMPOSITION DU PROGRAMME

TITRES DE COURS, DESCRIPTIONS ET ACTIVITÉS

1. Les paragraphes suivants présentent le contenu de chaque cours du PCEMI en deux sections : les cours communs spécialisés et les cours supplémentaires (profils). Dans la première section, les cours sont placés en ordre numérique plutôt qu'en ordre chronologique.

2. Cours communs spécialisés

a. CF101 – Cours d'apprentissage de base (sans crédit)

(1) Ce cours vise à préparer les stagiaires pour le PCEMI et à leur présenter les activités fondamentales sur lesquelles reposent tous les cours du programme. Les stagiaires sont initiés à la pensée critique, à la recherche universitaire et à la rédaction. Le cours est dispensé sous forme de conférences enregistrées, de lectures dirigées et de discussions en ligne. Bien qu'il fasse partie intégrante du programme, il ne constitue pas l'un des dix crédits de cours requis pour passer le PCEMI.

b. CF520 – Planification au niveau opérationnel (2 crédits)

(1) Ce cours permet d'acquérir et de développer les connaissances et les aptitudes nécessaires pour comprendre le niveau opérationnel d'un conflit et la planification au niveau opérationnel à l'aide du Processus de planification opérationnelle (PPO) dans le contexte de la doctrine des Forces armées canadiennes. Le premier module examine les fonctions opérationnelles qui s'appliquent aux opérations modernes, ce qui donne aux stagiaires une solide base de connaissance sur le niveau opérationnel. Il présente la doctrine actuelle et donne un aperçu de la façon dont les commandants et les états-majors exécutent ces fonctions clés. Dans le deuxième module, on présente aux stagiaires les points à considérer dans la planification opérationnelle. et dans le troisième, on examine la conduite des opérations dans un contexte moderne. Le dernier module porte sur l'application pratique du PPO avant la période en résidence du PCEMI AD 1. Le cours se termine avec la période en résidence du PCEMI AD 1 durant laquelle les stagiaires exécutent l'exercice sur le PPO FC à l'aide d'un scénario contemporain pour développer leur capacité à composer avec l'ambiguïté inhérente à la planification au niveau opérationnel. La participation à l'exercice en résidence sur le PPO est une condition préalable à l'exercice-cadre de l'année 2.

c. CF545 – Capacités des composantes (1 crédit)

(1) Dans le cadre de ce cours, on examine les caractéristiques, les fonctions et les fondements des composantes maritime, terrestre, aérospatiale et des forces

d'opérations spéciales, qui constituent la puissance de combat dans les opérations interarmées et interalliées. On porte attention à la façon dont chaque composante des FAC s'est développée historiquement, en commençant par un bref examen des principaux théoriciens, suivi du développement de la doctrine, puis en discutant de leurs rôles auxiliaires dans les opérations interarmées et interalliées.

d. CF555 – Leadership (1 crédit)

- (1) Dans le cadre de ce cours, on examine la théorie du leadership, la complexité culturelle, la profession des armes, la pensée critique et la résolution de problèmes pour améliorer l'efficacité du leadership des stagiaires. Les participants appliquent les outils de prise de décision pour résoudre des scénarios de leadership. Le cours met fortement l'accent sur la doctrine du leadership des FAC et sur la réflexion des stagiaires en ce qui concerne leur approche individuelle en matière de leadership.

e. CF561 – Commandement et théorie militaire (1 crédit)

- (1) Ce cours donne un aperçu de la complexité et des défis liés au commandement et à la théorie militaire au niveau opérationnel. Les participants analysent des exemples de la théorie et de la pratique pour comprendre la pensée militaire fondamentale, les théories militaires contemporaines et leur application pour le commandement. Cette compréhension éclairera davantage le large éventail de responsabilités liées au commandement et les compétences requises dans l'environnement de sécurité et de défense contemporain.

f. CF569 – Sécurité internationale et politique étrangère du Canada (2 crédits)

- (1) Dans le cadre de ce cours de deux crédits, on présente et analyse les concepts stratégiques et l'environnement international relatifs à la sécurité nationale et internationale. On examine les fondements théoriques de l'analyse et de la compréhension des études stratégiques, des relations internationales et du pouvoir de l'État. On regarde l'évolution de la structure mondiale actuelle et on discute des instruments de la gouvernance mondiale. On étudie la société, le gouvernement et les acteurs canadiens dans le contexte des intérêts de sécurité nationale du pays. On considère les politiques canadiennes actuelles en matière d'affaires étrangères, de défense et de développement international. Enfin, on examine l'influence des États-Unis sur le Canada et on en discute, en relation avec la sécurité nationale, l'appareil de sécurité et les répercussions sur la politique de sécurité canadienne.

3. Cours supplémentaires. Au cours de la deuxième année du PCEMI AD, les stagiaires choisissent l'un des trois profils offerts, ce qui leur permet d'approfondir certains sujets. Ces cours constituent le programme de cours supplémentaires. Les sous-paragraphes suivants décrivent les cours supplémentaires répartis selon les profils.

- a. Études avancées sur la conduite de la guerre interarmées (EACGI). Ce profil permet aux stagiaires les plus susceptibles d'occuper un poste d'état-major clé lié à la planification opérationnelle, ou à l'appui de celle-ci, de mieux se préparer à remplir ces fonctions. Le profil Études avancées sur la conduite de la guerre interarmées (EACGI) comprend deux cours :
- (1) CF548 – Cours avancé sur la conduite de la guerre interarmées (1 crédit)
 - (a) Ce cours permet d'approfondir des concepts avancés et d'acquérir les connaissances et les compétences spécialisées essentielles à la planification et à la conduite d'opérations interarmées et interalliées au niveau opérationnel dans le cadre de la planification de campagne liée aux opérations nationales et expéditionnaires. Il s'appuie sur la théorie et le contexte des concepts liés à la planification d'opérations interarmées et d'opérations propres à chaque composante afin de présenter une vaste gamme d'approches en matière de planification opérationnelle.
 - (b) Préalables : CF520 (Planification au niveau opérationnel) et CF545 (Capacités des composantes).
 - (2) CF549 – Thèmes spécialisés sur la conception de campagne (1 crédit)
 - (a) Ce cours présente un éventail de thèmes spécialisés relatifs au domaine général de la conception de campagne et de la tenue d'opérations nationales et expéditionnaires interarmées et interalliées au niveau opérationnel. Ces sujets (tels que, sans être limités à ceux-ci, la guerre irrégulière, le ciblage et le cyberdomaine) permettent d'approfondir l'appréciation des opérations interarmées et interalliées.
 - (b) Préalables : CF520 (Planification au niveau opérationnel) et CF545 (Capacités des composantes).
- b. Études sur la défense et la sécurité (EDS). Ce profil permet aux stagiaires les plus susceptibles d'occuper un poste d'état-major à l'appui des dirigeants supérieurs dans le domaine politico-militaire, ou qui doivent évaluer les questions en matière de défense et de sécurité régionales, d'étudier en profondeur les facteurs géopolitiques. Le profil Études sur la défense et la sécurité (EDS) comprend deux cours :
- (1) CF567 – Institutions et puissances mondiales (1 crédit)
 - (a) Ce cours porte sur la matière du cours CF569 combinée aux activités en matière de sécurité nationale du Canada, des États-Unis et d'autres pays clés ainsi que d'institutions internationales afin de fournir un point de vue général et analytique du système mondial, de son évolution, de ses caractéristiques de base et des répercussions stratégiques sur les interactions internationales. Au moyen d'outils conceptuels et empiriques, le cours permet d'acquérir une meilleure compréhension des problèmes

et des défis importants concernant le système international contemporain.

- (b) Condition préalable : CF569 (Sécurité internationale et politique étrangère du Canada).

(2) CF568 – Thèmes spécialisés sur la sécurité internationale (1 crédit)

- (a) Ce cours permet, au moyen d'outils conceptuels et théoriques, d'analyser les enjeux, les puissances, les régions et les institutions particulières qui forment l'environnement stratégique dans lequel sont appliquées la politique étrangère et de sécurité du Canada. On met l'accent sur la compréhension des différents points de vue que divers intervenants peuvent prendre relativement à une question. La première partie du cours traite de la façon de mettre en pratique les théories sur les relations internationales afin d'analyser la dynamique de certains sujets liés à la sécurité. Pendant la deuxième partie du cours, les stagiaires effectuent une étude de cas pour examiner certaines questions d'importance actuellement dans le contexte de sécurité contemporain.
- (b) Condition préalable : CF567 (Institutions et puissances mondiales) doit être suivi avant le CF568 ou en même temps que celui-ci.

- c. Études sur la politique institutionnelle (EPI). Ce profil permet aux stagiaires les plus susceptibles d'occuper un poste d'état-major dans différentes organisations de NI d'étudier en profondeur les composantes institutionnelles clés, notamment la gestion du personnel, la gestion des ressources, le développement de capacités, la gestion de projets et les politiques des FAC. Le profil Études sur la politique institutionnelle (EPI) comprend deux cours :

(1) CF557 – Analyse de la politique institutionnelle (1 crédit)

- (a) Ce cours permet de comprendre les méthodes utilisées dans l'élaboration des programmes et des politiques de défense par l'examen des multiples points de vue qui doivent être pris en considération par ceux qui travaillent au niveau institutionnel de la Défense. Les théories et les méthodes d'analyse abordées touchent l'administration publique, la gestion stratégique des ressources, le développement des capacités militaires, la gestion des ressources humaines, les analyses futures et la gestion des changements, tout en portant une attention particulière à leur applicabilité pour la Défense et, surtout, les Forces armées canadiennes. Ces méthodes seront utilisées pour faire l'analyse critique de politiques et de programmes de défense actuels ou préliminaires.
- (b) Préalables : CF555 (Leadership), CF556 (Commandement) et CF569 (Sécurité internationale et politique étrangère du Canada).

(2) CF554 – Thèmes spécialisés sur l’élaboration de politiques institutionnelles (1 crédit)

- (a) Ce cours porte sur des thèmes particuliers liés à l’élaboration de politiques du point de vue des interactions entre l’institution militaire et sa société d’appartenance. Au moyen d’études de cas, les stagiaires étudient la façon d’élaborer des politiques qui répondent efficacement à des besoins souvent contradictoires provenant des directives gouvernementales, des attentes de la société et des perspectives professionnelles militaires. Les thèmes abordés concernent l’élaboration et la mise en œuvre de diverses politiques institutionnelles, notamment l’intégration des femmes et des minorités visibles au sein des forces armées, l’incidence des nouvelles technologies sur la culture de commandement et les capacités militaires, ainsi que les défis en matière de recrutement et d’intégration posés par la génération du millénaire.
- (b) Préalables : CF555 (Leadership), CF556 (Commandement) et CF569 (Sécurité internationale et politique étrangère du Canada).

- d. CF502 Solo Flight – Mémoire de recherche indépendant (1 crédit). Solo Flight est un mémoire de recherche qui vise à développer la capacité du stagiaire à présenter un argument convaincant sur un sujet lié aux forces armées ou à la défense, au choix de l’auteur. Il s’appuie sur les aptitudes en rédaction acquises dans le cadre des travaux antérieurs du PCEMI AD et doit démontrer la capacité du rédacteur à analyser une question ou un problème et à présenter cette analyse dans une prose claire et logique. Les sujets sont généralement liés au matériel couvert dans le cadre du profil d’études auquel l’auteur est affecté.

NORMES D’ÉVALUATION UNIVERSITAIRES

4. Les normes pour l’évaluation des stagiaires sont établies et documentées par des modèles d’évaluation. Le directeur des études assure un suivi rigoureux des normes d’évaluation et entretient des liens étroits avec le directeur des programmes, le corps professoral et les experts en la matière.

5. Afin d’assurer l’uniformisation, le directeur des programmes et le directeur des études doivent examiner des travaux corrigés choisis de façon aléatoire. De plus, ils doivent répondre aux questions sur la correction au fur et à mesure qu’elles surgissent et, à la demande du DGE ou des stagiaires, examiner la notation de certains travaux. Le directeur des programmes doit également assurer un suivi supplémentaire dans le cadre d’examens réguliers du rendement des stagiaires. Tout problème devrait être soumis à un comité d’évaluation des progrès (CEP).

NORMES DE NOTATION UNIVERSITAIRES

6. Les travaux effectués dans le cadre du PCEMI sont évalués au moyen de notes numériques ou alphabétiques. Les notes alphabétiques sont converties en équivalents numériques et consignées dans le relevé de notes officiel du stagiaire; la conversion est effectuée à l’aide du tableau ci-dessous.

TABLEAU DE CONVERSION DES NOTES DU PCEMI AD

Note alphabétique	Pourcentage équivalent	Conversion en nombre
A+	94-100.	95 (rarement – 100)
A	87-93.	90
A-	80-86.	83
B+	76-79.	78
B	73-75.	75
B-	70-72.	72
C+	66-69.	68
C	63-65.	64
C-	60-62.	61
Échec	*Inférieur à 60	

*Note qui constitue un échec à un cours d'études supérieures de l'EMP. La note de passage pour les cours d'EMP du PCEMI (CFXXX) **et** pour les activités sur la matière du cours est de 60 %.

TABLEAU DE DIFFÉRENCIATION ENTRE LES NOTES

A+	C'est un travail véritablement exceptionnel. Il surpasse objectivement toute attente raisonnable et a amené le public cible à réfléchir à une question ou à l'envisager, du moins momentanément, sous un angle nouveau.
A et A-	C'est un travail manifestement supérieur. La qualité de l'expérience d'apprentissage du public cible est rehaussée.
B+ et C+	Un travail coté B+ ou C+ est considéré comme le résultat optimal pouvant être atteint selon des attentes réduites. La note B+ est accordée pour un travail qui respecte certains critères pour un A, mais de manière inconsistante. La note C+ surpasse généralement les critères d'un C, mais ne respecte pas tous ceux d'un B.
B-	La note B- est accordée pour un travail qui, dans l'ensemble, surpasse clairement les critères établis pour la note C. Néanmoins, certains aspects du travail ne respectent pas tous les critères d'un B.
C-	La note C- est réservée aux travaux qui, en général, respectent à peine les critères d'un C.
Tout F	Un travail coté F ne remplit pas en toute objectivité les exigences ou les objectifs.

RELEVÉ DE NOTES DES STAGIAIRES

7. Le rendement du stagiaire dans chaque activité est évalué à l'aide de la grille d'évaluation pertinente, et la note globale de l'activité est consignée dans le relevé de notes électronique du stagiaire. Le relevé de notes électronique du stagiaire sert à consigner les notes obtenues pour les travaux individuels, les moyennes des notes finales pour les cours et la moyenne finale pour l'ensemble du programme.

PROCESSUS DE RÉVISION

8. Les stagiaires qui estiment avoir de bonnes raisons de porter plainte pour une question relative aux études (p. ex. révision de note) devraient en premier lieu s'adresser au DGE concerné ou, par l'entremise de ce dernier, à l'instructeur d'AD ou à l'expert en la matière contractuel. Si la question ne peut pas être résolue à cet échelon, le stagiaire peut faire une demande de révision de façon officielle par l'intermédiaire du DGE auprès de l'officier de programme. Ce dernier doit transmettre le dossier au directeur des programmes qui, en consultation avec le directeur des études, rendra une décision définitive. Lorsqu'un stagiaire fait une demande de révision, il doit expliquer pourquoi il n'est pas d'accord avec la note obtenue et montrer en quoi la notation ne respecte pas les grilles d'évaluation et les guides de notation fournis dans le présent calendrier du programme. De plus, il doit comprendre que le travail visé fera l'objet d'une nouvelle évaluation par une autre équipe de notation. La demande de révision peut se conclure de trois façons : la note originale est conservée, elle peut être inférieure à la note originale, ou elle peut être supérieure à la note originale. La note attribuée par l'entremise du processus de demande de révision est considérée comme finale. Il n'existe aucune restriction quant au nombre de travaux ou d'activités qui peuvent faire l'objet d'une demande de révision durant le programme.

9. Essentiellement, on s'attend à ce que les questions litigieuses soient résolues à l'échelon le plus près possible de celui d'où elles émanent, et dès que possible après avoir fait l'objet d'un examen rigoureux.

POLITIQUE DE PROLONGATION DES TRAVAUX PRATIQUES

10. Pour les exigences du programme de base, les stagiaires qui jugent ne pas pouvoir respecter la date limite établie pour un travail pratique sont autorisés à demander une prolongation. Afin d'éviter toute partialité dans la détermination d'une raison valable pour une prolongation, le DGE ou l'universitaire peuvent accorder une prolongation jusqu'à deux semaines. Toutefois, la prolongation doit être demandée au plus tard 48 heures avant la date d'échéance. Si la demande est présentée dans les 48 heures avant la date d'échéance, elle doit être présentée à l'officier de programme. Si aucune prolongation n'est demandée ni approuvée, le travail pratique sera considéré comme en retard et la politique sur la soumission tardive des travaux pratiques s'appliquera. L'officier de programme doit être informé de toutes les prolongations accordées.

11. Les stagiaires qui ne peuvent pas terminer un travail pratique dans la période de prolongation de deux semaines accordée par le DGE ou l'universitaire et qui estiment qu'une prolongation supplémentaire est justifiée doivent demander l'approbation de l'officier de programme pour une prolongation maximale allant jusqu'à la fin du cours. Les demandes de prolongation pour des périodes plus longues qui se prolongent au-delà de la fin du cours doivent fournir un résumé écrit au

directeur des programmes expliquant la raison d'être de la prolongation. Le directeur des programmes déterminera ensuite si la prolongation est justifiée.

12. Il est important de noter que les dates d'échéance des travaux pratiques sont définies pour permettre aux stagiaires de disposer de suffisamment de temps entre les travaux à remettre pour s'assurer que la rétroaction pertinente puisse être intégrée aux travaux pratiques suivants. La soumission des travaux pratiques tardifs aura une incidence sur la capacité des stagiaires à intégrer la rétroaction dans leur prochain travail à remettre.

POLITIQUE SUR LA SOUMISSION TARDIVE DES TRAVAUX PRATIQUES

13. Les travaux pratiques qui sont remis en retard, sans prolongation approuvée, sont assujettis à une pénalité de 5 % par jour, jusqu'à un maximum de 20 %. Les travaux pratiques sont acceptés jusqu'à la date d'échéance plus 10 jours. Après cette période, les travaux pratiques ne sont plus acceptés et sont considérés comme incomplets.

EXIGENCES RELATIVES À TURNITIN

14. Turnitin est un site Web commercial de lutte contre le plagiat qui permet de déterminer la reproduction délibérée ou accidentelle de travaux. En s'inscrivant au PCEMI, les stagiaires acceptent que leurs travaux fassent l'objet d'une recherche de similitudes textuelles par Turnitin. Ils peuvent soumettre leurs versions préliminaires à Turnitin et prendre connaissance du Rapport de similitude Turnitin avant de remettre leurs travaux aux fins d'évaluation. Turnitin a été intégré dans le système de gestion de l'apprentissage du CFC, CFCApprentissage. Tous les documents soumis seront inclus comme documents sources dans la base de données de référence Turnitin dans le seul but de détecter le plagiat de ces documents. Les conditions d'utilisation de Turnitin par le Collège des Forces canadiennes sont énoncées sur le site Web de Turnitin.

INTÉGRITÉ DANS LES ÉTUDES

15. Il existe trois catégories de mauvaise conduite dans les études, qui sont décrites ci-dessous.

a. Tricherie. Voici des exemples de tricherie :

- (1) Donner, recevoir, partager ou utiliser des renseignements ou de l'aide non autorisés avant ou pendant une épreuve ou un examen ou essayer de le faire.
- (2) Contrevenir délibérément aux règles à suivre pour les travaux, les exposés, les exercices, les épreuves ou les examens.
- (3) Utiliser illicitement des documents officiels, y compris des dossiers électroniques.
- (4) Fausser des données de recherche.
- (5) Citer, dans des notes de bas de page, des notes de fin de document ou une bibliographie, des sources qui n'ont pas été utilisées pour rédiger un document ou un rapport.

- (6) Passer un examen à la place de quelqu'un d'autre.
- b. Plagiat. Voici des exemples de plagiat :
 - (1) Utiliser délibérément et en toute connaissance de cause les idées, les propos ou le travail d'autres personnes et tenter de les faire passer pour siens. Cela comprend ne pas indiquer une source, mal citer une source et utiliser à tort les guillemets ou la mention d'une source.
 - (2) Omettre d'indiquer de manière appropriée la collaboration ou l'aide obtenue.
- c. Autres violations de l'éthique universitaire. Voici d'autres exemples de violation de l'éthique universitaire :
 - (1) Non-respect délibéré des normes ou des lignes directrices régissant l'éthique dans la recherche.
 - (2) Omission d'indiquer que le travail a déjà été présenté en vue de l'obtention d'unités.
 - (3) Déclarations trompeuses ou fausses sur le travail effectué.

16. Intelligence artificielle générative. Les détails complets se trouvent dans la politique d'intégrité dans les études du CFC, mais l'IA doit être prise en considération dans tous les domaines de l'intégrité dans les études et son utilisation doit respecter les principes suivants :

- a. Les stagiaires peuvent utiliser les outils d'IA pour accomplir les mêmes tâches qu'ils accomplissent grâce aux moteurs de recherche en ligne, aux bases de données de bibliothèques, à Grammarly, à Antidote, aux dictionnaires et aux dictionnaires analogiques en ligne, à moins que cela ne contrevienne aux directives de l'instructeur.
- b. À moins d'une autorisation spéciale de la part de l'instructeur ou de l'équipe responsable du cours, l'utilisation d'outils d'IA générative au-delà de ceux décrits au paragraphe 16 a ci-dessus est interdite.
- c. Dans tous les cas où l'instructeur ou l'équipe responsable du cours permet l'utilisation de l'IA générative au-delà des outils décrits au paragraphe 16 a ci-dessus (par exemple, pour voir le processus de génération du contenu ou pour étudier l'IA), le contenu généré par l'IA doit être divulgué, cité et décrit en totalité dans le travail ou la présentation.
- d. Comme il s'agit d'un nouvel outil, en cas d'incertitude concernant une application potentielle, il faut consulter l'instructeur ou l'équipe responsable du cours (DGE, universitaire, OEPE).

17. Les sanctions imposées aux stagiaires reconnus coupables de mauvaise conduite dans les études peuvent aller de l'attribution d'un zéro comme note pour une activité au renvoi du programme, ainsi que des sanctions futures possibles de la chaîne de commandement.

PLANS DE COURS

18. La description de chaque cours se trouve au chapitre 3. Les renseignements détaillés sont présentés dans les plans de cours. Les plans les plus à jour de chaque cours du PCEMI sont accessibles aux liens ci-dessous.

a. AD 1.

- (1) [CF555 – Leadership.](#)
- (2) [CF561 – Commandement et théorie militaire.](#)
- (3) [CF545 – Capacités des composantes.](#)
- (4) [CF520 – Planification au niveau opérationnel.](#)

b. AD 2.

- (1) [CF569 – Sécurité internationale et politique étrangère du Canada.](#)
- (2) [EACGI – CF548 – Cours avancé sur la conduite de la guerre interarmées.](#)
- (3) [EACGI – CF549 – Thèmes spécialisés sur la conception de campagne.](#)
- (4) [EDS – CF567 – Institutions et puissances mondiales.](#)
- (5) [EDS – CF568 – Thèmes spécialisés sur la sécurité internationale.](#)
- (6) [EPI – CF557 – Analyse de la politique institutionnelle.](#)
- (7) [EPI – CF554 – Thèmes spécialisés sur l’élaboration de politiques institutionnelles.](#)